



Canadian Association of
Research Libraries

Association des bibliothèques
de recherche du Canada

CARLABRC

À : Mme Claire Morris, présidente, AUCC

DE : M. Timothy Mark, directeur général

SUJET : Résumé des délibérations de l'assemblée générale d'automne de 2005 de l'ABRC

DATE : le 20 février 2006

Résumé de l'assemblée générale d'automne tenue le jeudi 3 novembre 2005, à 13 h 40, salle du vice-président, Emerald Lake Lodge, Field (Colombie-Britannique)

Présences :	Cynthia	Archer	York
	Sylvie	Belzile	Sherbrooke
	Lynn	Copeland	Simon Fraser
	Jean-Pierre	Coté	Montréal
**	Michel	Dagenais	Laval
*	Ann	Davis	Calgary
	Bernard	Dumouchel	ICIST
	Gwendolyn	Ebbett	Windsor
**	Jean-Marc	Edwards	Concordia
	Richard	Ellis	Memorial
	Martin	Foss	Carleton
	Joyce	Garnett	Western Ontario
	Mark	Haslett	Waterloo
**	Chris	Hives	Colombie-Britannique
	William	Howard	Regina
	Ernie	Ingles	Alberta – directeur
*	Ken	Ladd	Saskatchewan
	William	Maes	Dalhousie – trésorier
	Carole	Moore	Toronto
**	Ingrid	Parent	Bibliothèque et Archives Canada
	Diane	Polnicky	Québec à Montréal – secrétaire
	Carolynne	Presser	Manitoba
	Michael	Ridley	Guelph – directeur
	Janine	Schmidt	McGill
*	Charlotte	Stewart	McMaster
	Marnie	Swanson	Victoria
	John	Teskey	Nouveau-Brunswick – président
	Paul	Wiens	Queen's
	Leslie	Weir	Ottawa – vice-président
	Timothy	Mark	Directeur général
	Katherine	McColgan	Adjointe administrative
	Geoffrey	Su	Agent de recherche et des programmes

Invitée : *** Barbara Clubb Présidente –CLA

Absent : * Hugh Finsten Bibliothèque du Parlement

* Indique un directeur par intérim

** Indique un délégué

*** Présence pendant une partie de l'assemblée

Mot de bienvenue et d'ouverture par le président

Le président souhaite la bienvenue à tous les directeurs, surtout les directeurs par intérim et les délégués. Il souhaite la bienvenue à Barbara Clubb à titre de représentante du Canadian Urban Libraries Council (CULC). Il mentionne aussi la présence de M^{me} Clubb, présidente de la Canadian Library Association (CLA).

M^{me} Clubb remercie l'ABRC de la possibilité qui lui est offerte de participer aux consultations d'Emerald Lake. Elle explique que le CULC comprend les 37 grandes bibliothèques publiques urbaines du Canada. Le CULC embauchera un directeur général. M^{me} Clubb remercie le Bureau de l'ABRC de l'aide pratique qu'il lui a fourni à cet égard. Le CULC espère collaborer avec l'ABRC pour divers projets. Parmi les projets actuels de la CLA, mentionnons une trousse préparatoire aux élections, l'accès public à Internet, une stratégie pour un service national de bibliothèques autochtones, le conseil de la présidente de la CLA sur les 8R, le Fonds de secours aux victimes du tsunami et l'accroissement du bilinguisme de la CLA. M^{me} Clubb est convaincue que le CULC et la CLA seront des partenaires dans l'Initiative de numérisation ouverte du Canada.

Le président remercie M^{me} Clubb. M^{me} Clubb quitte la réunion (13 h 51).

1. Rapport du directeur général (T. Mark)

T. Mark fait état des points ci-après de son rapport :

- *L'avenir des ressources humaines dans les bibliothèques canadiennes* (<http://www.ls.ualberta.ca/8rs/8RsFutureofHRLibraries.pdf>) : L'ABRC organisera une réunion des doyens des écoles de bibliothéconomie du Canada au début de 2006 pour explorer les prochaines étapes, ainsi que pour encourager l'adoption du programme de recherche décrit dans le document intitulé *Towards an Integrated Knowledge Ecosystem : a Canadian Research Strategy* (Vers un écosystème intégré des connaissances : une stratégie de recherche canadienne) (http://www.carl-abrc.ca/projects/kdstudy/public_html/results.html).
- Consultations prébudgétaires
L. Weir a comparu devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes le 5 octobre. Il a fait état surtout de la nécessité de faire passer de 25 % à 40 % le remboursement des coûts indirects de la recherche, et d'éliminer la taxe sur les produits et services (TPS) sur les documents savants en version électronique.
- Programme des services de dépôt (PSD)
Le dossier est maintenant jugé clos. Le PSD restera à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, mais Bibliothèque et Archives Canada (BAC) pourra entreprendre avec le PSD certaines activités conjointes afin d'améliorer le programme.
- Libre accès
L'ABRC a été invitée à présenter un mémoire dans le cadre des consultations sur le libre accès du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). On pourra se renseigner sur les politiques de publication des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) à une réunion devant être tenue avec les cadres supérieurs des IRSC plus tard en novembre. Une réunion est également prévue avec le personnel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), également pour discuter du libre accès.
- Rapport annuel de 2004
Il s'agit du premier rapport annuel produit par l'ABRC. Il a eu une vaste diffusion et dix exemplaires ont été envoyés par la poste à chaque directeur. Les commentaires ont été favorables.
- Dépôts institutionnels
J.-P. Côté, T. Mark et K. Shearer rencontreront Leslie Chan et Marjorie Whalen, directrice, Division des services de gestion de l'information de recherche, au Centre de recherches pour le développement

international (CRDI), pour discuter des stratégies en vue de l'établissement d'un ou plusieurs dépôts axés sur des disciplines.

G. Su a représenté l'ABRC à la réunion exploratoire sur invitation sur la stratégie canadienne de l'information numérique (17–18 octobre 2005).

Au cours de la discussion, T. Mark mentionne qu'il devient important pour l'ABRC d'embaucher du personnel de recherche qualifié pour entreprendre certains projets, ce qui pourrait se faire sous la forme de détachements.

J. Schmidt indique que des diplômés récents ayant posé leur candidature à des postes à la bibliothèque de l'Université McGill étaient mal préparés aux entrevues pour ces postes. M^{me} Schmidt demande que l'ABRC soulève cette question à la prochaine réunion avec les doyens des écoles de bibliothéconomie.

Le président remercie T. Mark de son rapport.

2. Rapports des comités

2.1 Comité du droit d'auteur (M. Haslett)

M. Haslett fait observer que le droit d'auteur a été un dossier très actif. Il recommande que les articles intitulés *National Web library do-able, affordable, visionary*, par Michael Geist (Toronto Star, 10 janvier 2005) (http://www.michaelgeist.ca/resc/html_bkup/jan102005.html) et *Acquiring Copyright Permission to Digitize and Provide Open Access to Books*, par Denise Troll Covey, Digital Library Federation et Council on Library and Information Resources (octobre 2005) (<http://www.clir.org/pubs/abstract/pub134abst.html>). Il félicite également l'équipe du projet de livraison électronique sécurisé (LES) de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) qui a reçu le prix Agatha Bystram Award for Leadership in Information Management du Council of Federal Libraries et aussi le Prix du mérite de la collectivité de la gestion de l'information de TPSGC.

2.1.1 Projet de loi C-60 *Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur*

Le projet de loi C-60 a été adopté en première lecture le 20 juin 2005. Son avenir est incertain en raison de la possibilité d'élections fédérales.

Le Comité du droit d'auteur a tenu des réunions les 4–5 août. La première journée a été consacrée à l'analyse du projet de loi C-60, sous la direction de Wanda Noel, conseillère juridique de l'ABRC, et à une séance sur la stratégie d'intervention à adopter. Les membres du comité ont rencontré des fonctionnaires d'Industrie Canada et de Patrimoine canadien le 5 août.

Le comité s'est réuni par téléconférence le 16 septembre et il a été question surtout de la situation du projet de loi C-60, ainsi que du plan de travail et du budget pour 2006.

Le gouvernement est en voie de préparer trois documents de consultation : l'un sur le régime de la copie privée, un autre sur l'utilisation de l'Internet à des fins éducatives et le dernier sur les droits éphémères. Cette initiative découle principalement de pressions exercées par des parties intéressées. Les documents seront probablement publiés en décembre, peut-être en même temps (ou avant) qu'un nouveau comité législatif soit établi pour faire l'examen détaillé du projet de loi. Toute cette activité rend douteuse l'avancement du projet de loi C-60. Toutefois, l'ABRC doit quand même être prête à réagir rapidement à des auditions possibles du comité en janvier ou en février.

Wanda Noel a rédigé un document d'information sur le projet de loi C-60 dans la mesure où il pourrait toucher les bibliothèques de recherche. Le Comité du droit d'auteur l'examinera après l'assemblée générale de l'automne. L'ABRC continue de collaborer avec le Forum sur le droit d'auteur et d'autres parties intéressées. L'ABRC fera une critique constructive du projet de loi C-60 et elle n'est pas disposée à le rejeter du revers de la main.

M. Haslett a assisté au Techlaw Copyright Summit *Understanding the Business of Copyright*, tenu conjointement avec le lancement du livre intitulé *In the Public Interest* par Michael Geist (29 septembre). Il a aussi assisté à la *Canada-Australia Comparative IP and Cyberlaw Conference* (30 septembre–1^{er} octobre).

2.1.2 Comité du droit d'auteur et des autres questions juridiques de l'IFLA

Victoria Owen, bibliothécaire en chef, Université de Toronto à Scarborough, est membre du comité et elle tiendra au courant périodiquement le Comité du droit d'auteur de l'ABRC. [Notre de la rédaction : Le Conseil a approuvé la nomination de M^{me} Owen au Comité du droit d'auteur de l'ABRC à sa réunion du 4 novembre.]

2.2 Comité de l'évaluation de performance et statistiques (S. Belzile)

S. Belzile rappelle aux directeurs que l'échéance pour la présentation de l'Enquête sur les statistiques de l'ABRC est le 30 novembre.

Le comité a tenu une téléconférence le 23 septembre. Il a examiné les calculs des ratios et a convenu de supprimer plusieurs tableaux, d'en simplifier d'autres et d'en créer de nouveaux, p. ex., les titres et les montants dépensés pour les titres électroniques, le sommaire de la variation des dépenses pour les documents et les salaires, ainsi que les titres par étudiant. Les tableaux seront présentés sous deux formes : la forme actuelle et aussi par type d'établissement (à la suite du classement annuel des universités par Maclean's).

S. Belzile indique que l'interface Web de l'Enquête sur les statistiques a récemment été révisée et beaucoup améliorée. La base de données est maintenant beaucoup plus interactive. D'autres améliorations sont proposées pour un coût estimatif de 4 000 à 5 000 \$. Une demande sera présentée au Conseil d'administration.

2.2.1 LibQual+™ 2007 (K. McColgan)

K. McColgan indique que 18 bibliothèques ont accepté de participer à l'enquête du printemps 2007 de LibQual+™. En raison du grand nombre de participants, le comité propose qu'un entrepreneur soit embauché pour la coordination. J.-P. Côté indiquera le nom d'une personne pour la version française de l'enquête. Les cinq questions facultatives doivent être déterminées.

Le Sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) a manifesté son intérêt. L'ABRC invitera également des bibliothèques qui n'en sont pas membres à y prendre part.

S. Belzile indique que l'ABRC songe à confier à un organisme extérieur l'Enquête sur les statistiques et s'informerait auprès de diverses entreprises. J. Schmidt indique que le consortium CAVAL recueille des statistiques pour des universités australiennes et qu'il est fortement recommandé.

2.3 Comité des politiques et de la législation gouvernementales (W. Maes)

Pour faire suite au document intitulé *Collection and Preservation of Web-Based Provincial/Territorial Government Publications: An Action Plan for CARL* (Collecte et conservation des publications des gouvernements provinciaux et territoriaux sur Internet : plan d'action pour l'ABRC), le Comité examinera la possibilité de mettre en place un programme de formation du personnel qui s'occupe des documents numériques des gouvernements provinciaux; toutefois, la réaction des assemblées législatives provinciales à ce jour a été mitigée.

W. Maes mentionne que le gouvernement fédéral présentera un projet de loi portant sur l'« accès légal ». L'ABRC a entrepris une étude d'évaluation des impacts au cours du processus de consultation (automne 2002) mais, sur l'avis de son conseiller juridique, a décidé de mettre le dossier en suspens jusqu'à ce qu'un projet de loi soit déposé. La difficulté tient à l'utilisation des technologies modernes pour mettre à jour le cadre juridique portant sur l'interception autorisée et la perquisition et la saisie de documents, de données informatiques, etc. dans le cas, par exemple, du trafic de stupéfiants, de la pornographie juvénile et de la

sécurité nationale. Ces mesures ont des répercussions sur les universités en leur qualité de fournisseurs de services réseau (et, de ce fait, sur leurs bibliothèques) dans trois domaines : politiques d'intérêt public, protection de la vie privée et coûts de mise en œuvre. La CLA a présenté un mémoire au cours des consultations, mais elle ne prévoit pas faire des observations au sujet de l'accès légal. L'ABRC examinera la position de l'AUCC sur ce sujet. M. Ridley indique que l'accès légal sera un point à l'ordre du jour de la prochaine réunion des directeurs des services de technologies de l'information au Canada.

2.3.1 *Indirect Costs of Research : A Strategy to Achieve Better Disbursement*

W. Maes indique que ce rapport, rédigé par Emerson Communications, donne un bref résumé du programme des CIR. On y trouve un bon résumé des décaissements faits aux bibliothèques universitaires. M. Maes recommande que l'ABRC continue de soutenir les efforts de l'AUCC pour augmenter de 25 % à 40 % le remboursement et que chaque bibliothèque fasse des interventions à l'échelon local pour obtenir un remboursement satisfaisant. Le rapport sera diffusé dans la partie réservée aux membres du site Web de l'ABRC.

2.4 Comité sur la communication savante (C. Presser)

Le comité s'est réuni par téléconférence le 19 septembre. L'ABRC présentera un mémoire à l'occasion de la consultation du CRSH sur le libre accès. Les membres de l'ABRC qui ont présenté un mémoire sont priés d'en renvoyer le texte au bureau de l'ABRC.

Dans le document intitulé *Public Access to the Results of Government Funded Research*, préparé par Aldyth Holmes, sont énumérés 200 chercheurs d'établissements membres de l'ABRC qui ont reçu des fonds directement des National Institutes of Health (NIH). L'ABRC soulèvera cette question auprès des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) en vue de rehausser le profil et l'importance de l'édition en libre accès. Le rapport sera diffusé dans la partie réservée aux membres du site Web de l'ABRC.

Pour ce qui est d'un dépôt national pour les « derniers exemplaires imprimés » et les documents peu utilisés, le Comité sur la communication savante a convenu que cette question est avant tout une responsabilité régionale. Toutefois, le comité établira une liste générale des dépôts actuels d'imprimés par région ou par province (à la fois prévus et existants), et donnera quelques exemples pris à l'étranger.

L'ABRC compte sur la mise en œuvre de la Consultation nationale sur l'accès aux données de recherche scientifique (CNADRS) et appuiera des mesures à cette fin. B. Dumouchel indique que M. Arthur Carty, conseiller scientifique national, rencontrera en novembre des représentants des conseils subventionnaires pour discuter du rapport. M. Dumouchel tiendra l'ABRC au courant des faits nouveaux.

2.4.1 Groupe de travail sur la culture informationnelle (G. Ebbett)

G. Ebbett indique que le Groupe de travail a terminé son mandat. *L'Énoncé de politique sur la culture informationnelle de l'ABRC* a été approuvé par le Conseil d'administration à sa réunion du 31 octobre.

M. Ebbett demande que les directeurs de l'ABRC soient tenus au courant des faits nouveaux en matière de culture informationnelle à l'échelle nationale et internationale par l'intermédiaire du comité de la communication savante. Elle précise que C. Quinlan représentera l'ABRC au colloque international de haut niveau sur la culture informationnelle et l'apprentissage permanent à Alexandria, en Égypte (6–9 novembre).

Le portail sur la culture informationnelle de l'ABRC a été lancé le 11 octobre. Il sera tenu par l'Université de Windsor pour le compte de l'ABRC, avec l'aide de spécialistes de la culture informationnelle de partout au pays.

G. Ebbett propose, appuyée par J.-P. Côté, que le rapport final du groupe de travail, intitulé *Énoncé de politique sur la culture informationnelle de l'ABRC*, soit adopté par l'ABRC. Motion adoptée. Le rapport sera diffusé sur le site Web de l'ABRC.

Le président exprime ses remerciements au groupe de travail : Gwendolyn Ebbett (présidente, Université de Windsor), Heidi Julien (Université de l'Alberta), Diane Sauvé (Université de Montréal) et Martha Whitehead (Université Queen's). Il rend hommage en particulier à la présidente et il remercie l'Université de Windsor d'héberger et de tenir à jour le portail.

2.4.2 Groupe de travail sur l'apprentissage sur Internet (L. Copeland)

Le groupe de travail a produit le document intitulé *Les bibliothèques et l'apprentissage sur Internet : Rapport final du groupe de travail sur l'apprentissage sur Internet de l'ABRC (novembre 2005)*. Ce document s'inspire beaucoup du rapport d'avril 2005 intitulé *Libraries and E-Learning: a Discussion Paper* (Les bibliothèques et l'apprentissage sur Internet : document de travail) établi par David Porter pour le compte du groupe de travail. M^{me} Copeland demande que les commentaires lui soient transmis au plus tard le 14 novembre. Le rapport mettra fin au mandat d'un an du groupe de travail. Un budget pour 2006 a été approuvé en principe par le Conseil d'administration pour que les recommandations soient mises en œuvre.

Une brochure sur l'apprentissage sur Internet a été rédigée pour accompagner le rapport final. Elle sera diffusée dans la partie réservée aux membres du site Web pour examen par les membres. Lorsqu'elle sera au point, elle sera traduite et ensuite éditée pour diffusion générale. D. Polnicky examinera la traduction française.

C. Presser félicite les membres du groupe de travail, qui s'est bien acquitté de son mandat : L. Copeland (présidente), E. Ingles, M. Haslett et D. Polnicky. Elle remercie également G. Su de son travail à titre de secrétaire du comité sur la communication savante.

Le président remercie tous les présidents des comités et des groupes de travail de leurs rapports.

3. Prochaines réunions

3.1 Programme de l'assemblée générale annuelle de 2006 (16–19 mai 2006, Ottawa) – concurremment avec la 148^e assemblée générale de l'ARL

M. Erland Nielsen, président de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER), et M^{me} Marie Dominique Heusse, présidente de l'Association des directeurs de la documentation et des bibliothèques universitaires (la contrepartie de l'ABRC en France), seront les invités de l'ABRC et de l'ARL. Le thème sera les dimensions internationales de la communication savante. Parmi les conférenciers confirmés, mentionnons M^{me} Lynne Brindley, chef de la direction, British Library, et M^{me} Deana Marcum, Associate Librarian for Library Services, Library of Congress. L'ABRC a été priée de désigner des conférenciers canadiens et des thèmes pour le Canada.

Les hôtes de la réunion seront BAC et PICIST. BAC organisera des visites et une réception le 17 mai au Centre de préservation de Gatineau. Il y aura une réception le 18 mai.

3.2 Programme de l'assemblée générale de l'automne de 2006 (7–10 novembre 2006, Vancouver)

L'Université Simon Fraser sera l'hôte à l'occasion de son 40^e anniversaire. Le thème du programme doit être annoncé.

3.3 Assemblée générale annuelle de 2007

Le président annonce que le Conseil d'administration a accepté l'offre de M. R. Ellis, pour le compte de l'Université Memorial de Terre-Neuve, d'accueillir la réunion à St. John's. La réunion aura lieu avant ou après le congrès annuel de la CLA (23–26 mai 2007) selon la disponibilité des salles.

4. Affaires nouvelles

4.1 Tournée d'étude de 2007

Les membres discutent de la possibilité d'une tournée d'étude en 2007. Les tournées d'étude antérieures sont examinées : l'Australie en 2000 et l'Europe du Nord (Finlande, Suède, Danemark et Hollande) en 2004. La réunion conjointe avec le SCOUNL, à Bristol, en Angleterre, en 1997, est également signalée.

J. Schmidt indique que les bibliothèques de recherche de l'Australie se sont rendues en Chine et à Hong Kong pour une tournée d'étude très fructueuse en 2004.

Un coup de sonde indique qu'environ les deux tiers des membres seraient intéressés à participer à une tournée d'étude. Le Conseil prend en délibéré cette suggestion.

4.2 Réunions des doyens des écoles de bibliothéconomie [Étude sur la diffusion des connaissances et Étude 8R sur le recrutement et le maintien]

L'ABRC organisera une réunion avec les doyens des écoles canadiennes de bibliothéconomie au début de 2006 pour promouvoir le programme de recherche sur l'Étude sur la diffusion des connaissances de l'Initiative de développement de la recherche (IDR) (http://www.carl-abrc.ca/projects/kdstudy/public_html/results.html) et aussi discuter des questions de recrutement et de maintien dans la mesure où elles touchent les bibliothèques de recherche.

4.3 Autres affaires nouvelles

4.3.1 Initiative de numérisation ouverte du Canada

Le président félicite tous les directeurs de leur participation active aux trois derniers jours de discussion tenus à Emerald Lake au sujet d'un plan de numérisation au Canada. Les activités seront acheminées aux comités suivants :

- Comité directeur
- Comité de la stratégie de financement
- Comité des communications et du marketing
- Comité technique
- Comité des 3R (*Report, Record, Reveal*)
- Comité des projets fondateurs

Tous les directeurs se portent volontaires pour participer aux comités. Les comités pourront comprendre d'autres secteurs (archives, musées) et des directeurs non membres de l'ABRC (selon leurs compétences).

4.3.2 Le point sur Synergies (A. Davis)

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a indiqué que la proposition sur Synergies doit être présentée au Fonds des plateformes nationales. Les échéances pour la lettre d'intention et la demande sont le 15 novembre et le 15 février respectivement.

Les demandes pour Synergies et le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR) sont deux propositions distinctes. Elles sont présentées en collaboration et en complément l'une de l'autre : il est prévu que chacune fera mention de l'autre dans sa proposition à la FCI. Le projet Synergies est disposé à accueillir d'autres membres de l'ABRC dans l'initiative.

4.3.3 Symposium sur la mobilisation des connaissances (W. Maes)

M. Maes indique qu'il a représenté l'ABRC au Symposium sur la mobilisation des connaissances (<http://km.ucalgary.ca/>) à Banff (30 septembre–4 octobre). La réunion a porté sur les défis posés par la mobilisation des connaissances dans les sciences humaines et sur les moyens de montrer le rendement de l'investissement dans les travaux de recherche subventionnés par le CRSH. Les participants comprenaient des universitaires, des organismes non gouvernementaux et des bandes autochtones. W. Maes a signalé l'importance de la présence de l'ABRC au Symposium pour rappeler à l'auditoire le rôle des bibliothèques de recherche dans la diffusion de la recherche.

Fin de la réunion

La présidente mentionne qu'elle a cédé son poste de présidente de l'ABRC au nouveau président, M. John Teskey, avec plaisir et ses vœux les plus chaleureux pour son mandat à titre de président. Elle remercie le personnel et les nombreux directeurs qui ont consacré bénévolement beaucoup de temps et d'efforts au service de l'Association.

La réunion prend fin à 16 h 20.

Pour plus renseignements sur l'Association ou ses activités, prière de communiquer avec le directeur général Timothy Mark au (613) 562-5385 (téléphone), (613) 562-5195 (télécopieur) ou carl@uottawa.ca (courriel).

cc : L. Cabral	ASTED	F. Abrams	OCUL
P. Ledwell	CFSSH	O. Dupuis	CREPUQ
L. Bissonnette	BAnQ	J. Halliwell	SSHRC